

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 10.11.2025
. d'affichage : 07.11.2025

N° de la délibération : 2025-154

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63
. présents : 46
. votants : 59

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, BOITEL Francis, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZOONE Nathalie, CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. DEGENNE Laurent, FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, LEFEVRE Philippe, URIER Francis, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît, LEMAITRE Jean-Pierre, JOLY Vincent.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Marc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
Mme VERGULDEZOONE Nathalie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. DEGENNE Laurent avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. LEFEVRE Philippe avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
M. SCHIETTECATTE Benoît avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.

M. URIER Francis était représenté par M. LETOMBE Marc-André, suppléant.
M. LEMAITRE Jean-Pierre était représenté par M. VINCHON André-Patrick, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine

OBJET :

AVENANTS – MARCHÉ PUBLIC DE GARDIENNAGE ET ENTRETIEN DES DÉCHETTERIES

Vu le marché de gardiennage et d'entretien des déchetteries communautaires 2019GARDECH, notifié à la société COVED le 07 novembre 2019, pour un début d'exécution au 1^{er} décembre 2019, pour le lot n°1 « gardiennage et entretien de la déchetterie de Ham » et le lot n°2 « gardiennage et entretien de la déchetterie de Nesle » ;

Vu l'article 1.4 du CCAP stipulant une durée de 4 ans, renouvelable 2 fois un an ;

Vu la consultation référence 2025_EXPLOIT_DECHET mise en ligne le 30 juillet 2025 (BOAMP n°25-86554) avec une date limite de remise des offres au 19 septembre 2025 à 12h00;

Vu l'avis BOAMP rectificatif n°25-93555, publié le 21 août 2025 et prolongeant la date limite de remise des offres au 29 septembre 2025 à 12h00;

Vu le procès-verbal de l'ouverture des plis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 octobre 2025;

Vu le procès-verbal d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 octobre 2025, déclarant l'offre de Paprec sans suite pour les raisons suivantes :

- Insuffisance de concurrence ;
- Prix trop élevé de la seule offre reçue

Vu l'échéance contractuelle du marché actuel prévue au 30 novembre 2025 et la nécessité de maintenir le service rendu aux administrés du territoire ;

Vu l'avenant de prolongation du marché actuel en annexe, permettant de couvrir le délai de la nouvelle consultation du marché d'exploitation des déchetteries ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

. autorise le Président de signer l'avenant n°1 du lot 1 et l'avenant n°2 du lot 2, annexés à la présente délibération, du marché de gardiennage et entretien des déchetteries (référence 2019GARDECH), destinés à prolonger de 12 mois le marché actuel ;

. autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

A blue ink signature of the President, consisting of a stylized, cursive name.

Le Secrétaire de séance,

A blue ink signature of the Secretary, consisting of a stylized, cursive name.